

LE 2 NOVEMBRE 2004

MONSIEUR LE PREFET DU RHONE,

VOULOIR VIVRE EN FRANCE N'EST PAS UN DELIT, SURTOUT POUR CEUX QUI VIENNENT SE REFUGIER EN FRANCE POUR ECHAPPER AUX CONFLITS INTER-ETHNIQUES, COMME C'EST LE CAS POUR LA FAMILLE SAVIC !

NOUS NE TOLERONS PAS LES ARRESTATIONS DE FAMILLES ETRANGERES A LEUR DOMICILE, COMME CELA A ETE LE CAS POUR MADAME SAVIC ET SES ENFANTS A VILLEURBANNE.

NOUS NE TOLERONS PAS QUE LES ENFANTS D'ETRANGERS SOIENT EXCLUS DES DROITS RECONNUS AUX ENFANTS FRANCAIS, COMME C'EST LE CAS POUR LES 4 ENFANTS SAVIC AUJOURD'HUI ENFERMES AU CENTRE DE RETENTION SAINT-EXUPERY.

NOUS VOUS DEMANDONS D'ORDONNER LA LIBERATION DE LA FAMILLE SAVIC, ET DE LUI ACCORDER LE DROIT AU SEJOUR EN FRANCE.

Nom

Prénom

Signature

Organisation (éventuellement)